Chronique des Vacances

MALO-TERMINUS LILLE-PLAGE

CASINO-HOTEL-TERMINUS : Gare de Leffrinckoucke, Tramway de Dunkerque. Digue de mer, complètement restauré. Propriétaire : Ch. Boucher, ex-propriétaire de la « Brasserie Universelle de Lille ». 110 chambres. Confort moderne Music-Hall. Carte et prix fixe Service par petites tables. Pension complète depuis 8 francs, boisson non comprise. Electricité. Téléphone n° 58, bureau de Malo-les-Bains. Garage.

Causerie du Docteur

L'ENGORGEMENT DU FOIE

Le nombre des gens qui, à l'heure présente, se plaignent de douleurs hépatiques, de pesanteur dans la région du foie et sont en butte, surtout après les repas, au moment de la digestion, à des troubles plus ou moins graves du côté de l'hypocondre droit, est incalculable.

Autrefois, c'est-à-dire il y a 100 ans, les affections hépatiques étaient beaucoup moins nombreuses. Et la chose est facile à comprendre.

Autrefois, la vie alimentaire était saine ; les aliments étaient simples, naturels, inoffensifs ; l'alcool n'était pas versé à pleins bords après les repas, le vin était le pur jus de la vigne, la sophistication, l'adultération n'avaient pas pris la place de la pure et salutaire cuisine ! Et quand on se mettait à table, c'étaient des mets sains, purs et naturels que l'on absorbait avec plaisir et profit.

Et le foie, l'estomac, l'intestin à la suite de leur multiples interventions dans l'acte de la digestion, non fatigués, non intoxiqués, non empoisonnés, fonctionnaient admirablement. Et de temps à autre, pour ne pas perdre l'antique et solennel usage des habitudes du passé, au changement des saisons, une légère purgation venait laver les voies digestives et approprier les antres de la cuisine humaine.

Aujourd'hui, les temps sont changés et les mets les plus toxiques remplacent la saine et pure nourriture d'antan, on mange à contre-cœur, la pâtée alimentaire ne passe pas, l'estomac s'irrite par l'effet de ses sécrétions de plus en plus exagérées, l'intestin s'émeut et le foie refuse tout travail.

Et toute la lyre des troubles digestifs d'entrer en scène : jaunisse, douleurs hépatiques, constipation opiniâtre, inappétence, renvois acides et gazeux, vomissements, pesanteur au creux de l'estomac, lourdeur dans la région du foie, vapeurs, bouffées de chaleur, vertiges, somnolences, congestions cérébrales, syncopes et tout le cortège des indigestions chroniques d'apparaître au bout de quelques mois ou de quelques semaines.

Comment éviter ces troubles hépatiques ? Mangez sobrement, sainement régulièrement ; usez de tout, n'abusez de rien, variété journalière dans l'alimentation, variété constante dans le choix des mets, nourriture choisie surtout au point de vue de la digestibilité ; pas d'alcool, pas de vin pur, pas de sauces excentriques ni de cuisine fantasque ! Les mets de nos pères.... arrosés d'une boisson saine.

De temps à autre, léger purgatif et quand les digestions sont pénibles, lentes ou douloureuses, prendre chaque jour trois des cachets :

Benzoate de soude. . . . . 10 grammes
Salicylate de soude. . . . 20 grammes
F. S. A. pour 30 cachets.

Et appliquer sur la région hépatique un emplâtre ainsi composé :

Camphre. . . . . 5 grammes
Extrait d'opium, extrait de ciguë, extrait de belladone, extrait de jusquiame : à à 2 gr.

Docteur SACH.

A LILLE

SERVICE TÉLÉPHONIQUE LILLE-PARIS

A propos du projet de câble souterrain

A une lettre du directeur des Postes et Télégraphes du Nord, M. le président de la Chambre du Commerce de Lille a envoyé la réponse suivante :

Monsieur le Directeur,

Par votre lettre du 7 de ce mois, vous m'informez qu'il vous est impossible de répondre favorablement à la demande formulée par notre Chambre, d'obtenir le remboursement des pertes d'intérêt que lui font subir les avances faites à votre administration pour l'établissement des circuits téléphoniques.

Notre Chambre, trouvant qu'il est absolument injuste que seuls les contribuables patentés de sa circonscription supportent les charges de l'établissement de lignes téléphoniques qui devront profiter à tous les usagers de ces lignes, a émis le vœu que les pouvoirs publics soient saisis de cette question et obtiennent du Parlement une loi autorisant votre administration à rembourser aux collectivités les intérêts des avances consenties par elles.

Toutefois, voulant donner à votre Administration l'appui de son concours dans une œuvre aussi intéressante que celle de la construction d'une ligne souterraine Lille-Paris, et quoi qu'il arrive de la décision que pourra prendre la Ville de Lille, elle a voté le principe de sa participation à l'établissement de cette ligne par l'avance que vous lui demandez de 318,850 francs, représentant le cinquième de la somme nécessaire à la réalisation du projet qui lui est soumis, et ce, aux conditions qui ont régi les avances antérieures.

J'ai l'honneur, monsieur le directeur, de vous faire connaître cette résolution.

UN PETITION DU COMMERCE DES SUCRES

A propos d'une demande de création d'un entrepôt réel à Lille

La pétition suivante a été adressée par le commerce des sucres à M. le ministre des Finances :

« Les soussignés, fabricants de sucres, négociants et courtiers, ont été informés qu'une société locale, la Société Anonyme des Docks, Entrepôts et Magasins Généraux de Lille, au capital de 1,500,000 francs, vous a adressé le 20 septembre 1911 une requête, renouvelée le 13 septembre dernier par lettre à M. le directeur des Contributions indirectes du département du Nord, par laquelle ladite Société sollicitait de vous son agréation comme second entrepôt réel des Sucres de Lille.

» Depuis vingt ans la question se pose à Lille de créer un entrepôt des sucres, mieux situé et mieux outillé que le vieil entrepôt de 1846, et rien n'a été fait pour donner satisfaction au légitime désir de notre commerce.

» Le vieil entrepôt de Lille n'est raccordé ni au canal ni au chemin de fer, et tous les sucres qui y sont entreposés doivent toujours, comme autrefois, être grevés d'un camionnage à l'entrée et à la sortie qui représente 4 francs à la tonne, frais évités aujourd'hui dans tous les autres entrepôts de France.

» Comme l'indique la demande de la Société des Docks de Lille, en date du 13 septembre dernier, à M. le directeur des Contributions indirectes du Nord, dont vous avez eu très probablement connaissance, la Ville de Lille s'était engagée envers vous en décembre 1911 à construire un nouvel entrepôt et à prendre une décision dans ce sens dans un délai de six mois, c'est-à-dire vers le mois de mai 1912.

» Or, la question n'a pas fait un pas depuis cette époque, la situation reste toujours la même et le commerce de sucre de notre région attend toujours cet entrepôt, relié au chemin de fer et au canal, dont il a tant besoin.

» Nous vous prions donc, monsieur le ministre, de prendre en considération la demande que vous a fait la Société des Docks, Entrepôts et Magasins Généraux de Lille. En l'accueillant favorablement, vous aiderez puissamment le commerce de Lille et du Nord. »

AROME PATRELLE
DONNE au BOUILLON
Goût exquis
ET
Belle couleur dorée
CHEZ TOUS ÉPICIERS

LE X° ANNIVERSAIRE DU « CERCLE WALLON »

Le Cercle Wallon de Marchienne-Monceau, à Marchienne-au-Pont (Belgique), fête cette année le dixième anniversaire de sa fondation. Au programme des festivités figure un concours international de chant individuel, fixé au dimanche 28 juin prochain. Le comité d'organisation est placé sous la présidence d'honneur de M. Roland de Lattre, critique d'art à Marchienne-au-Pont.

La réglementation du concours comporte deux épreuves :

1. Le concours d'exécution ; 2. le concours d'honneur, avec 730 francs de primes.

Quatre catégories internationales sont ouvertes aux solistes de Belgique et de l'étranger, savoir : a) les romances et airs d'opéras ; b) les chansons ; c) les chansonnettes comiques ; d) les chansonnettes wallonnes.

Les médailles-breloques, en vermeil et en argent, ainsi que des diplômes artistiques, seront remis à tous les lauréats.

Pour les renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Aug. Trempont, secrétaire du Cercle Wallon, place du Nord, à Marchienne-au-Pont (Belgique).

HERNIES HYDROCELES VARICOCELES

Dr V. BASTIN, de **Fontaine-l'Evêque**, actuellement à **BRUXELLES, 83, avenue Gesme.**

Le Docteur **BASTIN** est le **premier Spécialiste** herniaire ; à ce jour, **23** ans d'expérience et **12.860 guérisons radicales attestées par écrit**, toujours obtenues en **8 jours, sans bandage. — Brochure gratis. — Paiement après guérison.**

BIBLIOGRAPHIE

LUCILE DANS LA FORET

Roman, par **Maurice-Verne**

D'illustres parrains présentent au public, en termes enthousiastes, ce roman qui restera. M. Paul Adam écrit : « C'est une des plus nobles révélations que j'aie pu saluer depuis longtemps. Je dis à l'auteur : merci pour l'esprit de tous et pour la réputation de notre littérature. » Et M. J.-H. Rosny aîné, ce maître si difficile : « Tous les lecteurs subiront le magnétisme de cette œuvre étrange, si nouvelle, si originale, où un jeune homme de vingt-six ans a montré tout ensemble un talent sûr, subtil et fort, une expérience surprenante, et le sens aigu des réalités profondes. » Le poète Fernand Gregh dit en substance : Cela nous annonce un nouveau Mæterlinck, et Mme Rachilde : « Les femmes doivent accepter « Lucile » comme un miroir. En se penchant sur lui, on respire la fraîcheur de son mystère qui garde tout au fond l'image de notre visage plus flou, plus beau, ou moins torturé. »

les Savons de JOUVENCE VIOLETTES 1911
Adoucissent la Peau-Vendus Partout 0f30

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHÉ DE LILLE

(Rue Esquermoise)

Matinée à 4 heures. Soirée à 8 h. 3/4. Bureau de location ouverte de 10 h. à midi 1/2.

Au programme : **La Joie fait peur**, adaptation en quatre partie de la célèbre pièce de Mme de Girardin (répertoire de la Comédie-Française). — **Les Trente Millions de Gladiator**, adaptation en trois parties du joyeux vaudeville de Labiche, avec Prince dans le rôle d'Eusèbe Potasse. — Nombreuses autres scènes nouvelles.

CINEMA PATHÉ DE WAZEMMES-MOULINS-LILLE

Matinée à 4 heures. Soirée à 8 heures 1/2.

Représentations de **La Joie fait peur**, grand spectacle dramatique en quatre parties (grand succès d'émotion). — **Les Trente Millions de Gladiator** (fou rire) et de nombreuses autres nouveautés.

T. l. j. : Cinéma gratis aux Galeries Lilloises

PALACE CINEMA

16 bis, PLACE VERTE, WAZEMMES-LILLE

1/2, de 5 h. à 8 h. et de 8 h. à 11.

Programme monstre : **Jacques l'Honneur**, grand drame émouvant et sentimental, aux péripéties les plus extraordinaires, en quatre parties, interprété par M. Jean Tribout, du théâtre Antoine, et Mlles Delvair et Berthe Bovy, sociétaires de la Comédie-Française.

Son Excellence, comédie-bouffe en deux parties interprétée par M. Léonce Perret.

La Valse du Souvenir, drame. — **Polydor**, comique.

La semaine prochaine : **L'Enfant de la Roulotte**, grand drame émouvant en quatre parties.

Une Maladie difficile à guérir
Les Pilules Pink la guérissent rapidement.

Mme Rossi, demeurant à Avignon (Vaucluse), Villa Pomone-Champfleury, a été atteinte d'une mauvaise grippe. Une fois la période aiguë supportée et passée, il s'agissait d'établir la convalescence de la malade. La chose parait ait devoir être très longue et très difficile. La malade, en effet, était, avant son attaque de grippe, dans un état d'anémie profond et la crise qu'elle venait de traverser avait conduit son organisme à l'épuisement complet. Il fallait donc un

Cl. Miesenski

régénérateur du sang extrêmement puissant pour faire revenir, de crainte de rechute, des forces, du sang, de la vie dans cet organisme absolument démuni de ressources. Les Pilules Pink choisies pour cette œuvre de rétablissement s'acquittèrent à merveille de leur tâche, et après l'usage de 4 boîtes, la malade, qui avait retrouvé appétit et forces, pouvait reprendre ses occupations et cela au grand étonnement de tous, car on ne s'attendait pas à une guérison aussi rapide. Tout cela ressort d'une lettre de remerciement que nous avons sous les yeux, lettre adressée par la malade reconnaissante à M. Gablin, le pharmacien bien connu, préparateur des Pilules Pink.

Un dicton, vieux comme le monde, résume dans sa simplicité le vaste problème de l'existence. Le sang c'est la vie, dit le dicton. Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque dose, elles purifient et enrichissent le sang. Lorsque vous prenez les Pilules Pink, vous prenez une dose de sang et, puisque le sang c'est la vie, vous vous donnez une dose de vie. Cette facilité de pouvoir donner à volonté, au moment critique, du sang, explique les belles et nombreuses guérisons obtenues par les Pilules Pink.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte : 17 fr. 50 les six boîtes franco.

Revue Financière

Paris, 31 juin 1914.

La Rente Française est assez mouvementée à 85,45, par suite du nouvel emprunt qui est à l'ordre du jour.

Les Consolidés Anglais sont à 75,10.

L'Italien est trop cher à 97,15, soit 95 fr. 50 environ, déduction faite de la partie échue du coupon. Son rendement ne s'éloigne donc que de très peu de celui de la rente française, car on ne doit par perdre de vue qu'il sera frappé, le 1er juillet prochain, par le nouvel impôt de 5 % sur le revenu de rentes étrangères. Un pareil taux de faveur ne trouve son explication que dans les achats suivis faits par les rentiers italiens qui rapatrient leur fonds national. Car la situation financière du royaume, depuis la campagne de la Libye est beaucoup moins brillante que naguère et, par suite des dépenses considérables qu'exige la mise en valeur des territoires conquis, il semble qu'une ère de déficits budgétaires va s'ouvrir pour l'Italie.

L'Extérieure se traite à 88,40.

L'Hellénique 5 % s'inscrit à 91,50; les négociations se faisant en pour cent. Moyennant escompte de 0,75 %, le Syndicat franco-anglais a remis en une seule fois, au lieu de lui payer en six mensualités, la somme revenant sur cet emprunt au gouvernement grec. Sur les 250 millions empruntés, celui-ci n'a à encaisser que 85 millions. En effet, le produit net de l'opération a été de 215 millions et 130 millions ont été absorbés par le remboursement d'avances.

Les Fonds Russes demeurent soutenus. Consolidé 4 % à 88.75. Réunis 4 1/2 1914 à 98,95.

Le Serbe 1913 est calme aux environs de 92,55.

Les Rentes Brésiliennes restent calmes. 4 % 1910 à 351,25. Les banquiers européens, actuellement à Rio-de-Janeiro auraient subordonné l'emprunt aux garanties ci-après : affermage du Chemin de fer central à la Compagnie anglaise de Léopoldina Railway; affermage également du Lloyd brésilien à une société à fonder et; enfin, établissement d'un contrôle par la Banque du Brésil sur toutes les dépenses publiques. Le gouvernement brésilien cédera-t-il aux demandes de banquiers Certainement, il a absolument besoin de fonds en vue de l'amélioration de la situation financièe et économique du pays.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

La Banque de France est peu mouvementée aux environs de 4.549. Le bilan indique un renforcement de l'encaisse métallique de 29.817.000 francs se décomposant ainsi : or, 25.712.000 fr., argent 4.105.000 fr.

L'action du Crédit Foncier se traite fermement aux environs de 890. Le Conseil d'administration, dans sa séance du 27 mai, a autorisé 9.079.967 fr. de prêts nouveaux, dont 7.946.350 de prêts fonciers et 1.133.617 francs de prêts communaux. La situation au 30 avril fait ressortir un nouvel accroissement des bénéfices et démontre à nouveau la prospérité de notre grand établissement de crédit. Pour les 4 premiers mois de l'exercice en cours, les bénéfices s'élèvent en effet à la somme de 7.828.179 fr. 40, soit une augmentation de 800.000 francs sur la période correspondante de l'exercice 1913. Rappelons aux porteurs d'obligations Communales 3 % 1912 et Foncières 3 1/2 % 1914 que les versements de libération, restant dûs sur ces titres, pourront être effectués jusqu'au 20 juin prochain.

Le Crédit Lyonnais fait preuve de résistance à 1.604, de même que le Comptoir National d'Escompte à 1.032, et la Société Générale à 795. Ces titres donnant des taux de capitalisation réellement attrayants; leurs derniers bilans mensuels accusent une progression remarquable des opérations, et, si l'on en juge par les bilans de la Générale qui accusent le chiffre des profits, ils n'ont ni les uns, ni les autres, à se plaindre de la situation présente.

Les actions Crédit Industriel et Commercial libérées de 125 francs et nominatives cotent 710 fr. Les bénéfices de la Société ont atteint en avril dernier 724.533 fr. 22, ce qui porte le total des profits des quatre premiers mois de l'année en cours à 2.910.788 fr. 90, contre 2.789.561 fr. 59 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les Banques d'affaires ont été assez sérieusement attaquées : la Banque de Paris s'inscrit à 1.526. La Banque de l'Union Parisienne vaut 582 après 820 et le Crédit Français reste indécis à 335 contre 390 en liquidation au 15 mai.

CHEMINS DE FER

Les titres des grandes Compagnies obéissent à des tendances diverses.

Le Lyon se négocie à 1.235. Jusqu'à nouvel avis, le prix des obligations de la Compagnie en cours d'émission est ainsi fixé : obligations 4 % P.-L.-M. mai-novembre 488 fr.; 3 % P.-L.-M. janvier-juillet 407 fr.; 3 % P.-L.-M. avril-octobre 403 fr.; 2 1/2 % P.-L.-M. mai-novembre 368 fr.

Le Nord se retrouve à 1.705. Le prix des obligations nouvelles de la Compagnie en cours d'émission est ainsi fixé : obligations 4 % série D, janvier-juillet, 501 fr., 3 % série A, janvier-juillet 420 fr.; 3 % série B, avril-octobre, 417 fr.; 2 1/2 % série C, avril-octobre 378 fr.

L'Est est revenu à 900.

L'action Bône-Guelma se trouve à 647; les délégations financières algériennes, qui viennent de se réunir en séance plénière, ont adopté les conclusions de la commission des chemins de fer tendant au rachat du réseau du Bône-Guelma et à sa prise de possession par la colonie dans le plus bref délai possible.

Les Chemins de fer sur Routes d'Algérie valent 245, action ordinaire.

VALEURS INDUSTRIELLES

Le Secteur de la Place Clichy est sans changement à 1.574. Il est probable que les comptes de l'exercice 1913 permettront à cette Compagnie, comme ils l'ont fait pour Edison, de procéder à une très large répartition.

La Compagnie Parisienne de Distribution se tient à 528. On sait que cette Compagnie a fait mettre en paiement au mois de janvier dernier un coupon de 5 fr. qui représentait le solde des dividendes intercalaires assuré seulement par le contrat de concession jusqu'au 31 décembre 1913. La prochaine assemblée généale n'aura donc encore à stautuer sur aucune répartition et les prévisions que l'on peut faire ne s'appliquent qu'à l'exercice 1914.

La Philadelphia se traite à 200. Les Aciéries de Paris et d'Ourcau se négocient à 1.072.

Briansk, action ordinaire, se tient à 382, pendant que la privilégiée s'inscrit à 371. Cette anomalie a été maintes fois signalée. En effet, les actions privilégiées ont droit, d'après les statuts, à un intérêt de 5 roubles sur les bénéfices disponibles avant toute répartition aux actions ordinaires. Quand celles-ci ont également reçu 5 roubles, l'excédent revient à toutes les actions indistinctement. De plus, le dividende de 5 roubles est cumulatif pour les actions privilégiées et non pour les actions ordinaires. C'est un avantage important, puisque dans le cas où les résultats d'un exercice ne permettraient pas de distribuer ce dividende entièrement, il serait récupérable en totalité ou en partie sur les bénéfices de l'exercice suivant, toujours avant que les actions ordinaires soient rémunérées.

La Butte and Superior Copper ne parvient pas à conserver son avance à 240. Le procès gagné dont on a fait état pour activer le marché doit être ramené à de minimes proportions, il s'agit d'une décision sans importance de la cour de circuit de San Francisco dans une action intentée par la Minerals Separation Limited de Londres, contre M. James M. Hyde, inventeur d'un procédé copié de celui de la Minerals Separation et employé par la Butte and Superior. La Minerals de Londres continue son action judiciaire jusque devant la Cour suprême. Ce sera d'autant plus aisé que la Coué n'a pas décidé sur le fond du litige.

La Spies Petroleum est indécise à 28,25. Du 11 janvier au 10 mai 1914, la production a atteint 76.193 tonnes, contre 79.423 tonnes pendant la même période de 1913.

MINES D'OR

La New Kleinfontein s'inscrit à 26,75. Les 139.100 tonnes broyées par cette Compagnie, durant le trimestre ayant pris fin le 31 mars dernier, ont produit pour 184.770 liv. st. d'or fin; ce qui représente un rendement moyen de 26 sh. 6 d.

La Langlaate se retrouve à 23,75. Pendant le premier trimestre de 1913, les recettes totales de cette Compagnie ont atteint 168.572 liv. st. et les dépenses d'exploitation 128.096 liv. st., ce qui fait ressortir le bénéfice brut à 40.476 livres sterling.

La Robinson Deep évolue aux environs de 33. Pendant le mois d'avril, le moulin de cette Compagnie a broyé 44.660 tonnes de minerai au lieu de 45.360 en mars. La teneur moyenne n'a plus été, de son côté, que de 27 sh. 4 d. contre 28 sh. 8 d. et, déduction faite des dépenses de production, le profit net et nitaire est revenu de 11 sh. 11 d. à 11 sh. 3 d. Le bénéfice net global s'est élevé à 25.061 liv. st., en diminution de 2.000 livres, en chiffres ronds, sur celui de mars.

INFORMATION FINANCIERE

Naphte Lianosoff. — Il résulte des comptes qui seront présentés à l'asemblée générale convoquée pour le 31 mai/13 juin que les bénéfices pour l'année 1913 s'élèvent à environ 4.900.000 roubles. Après divers amortissements, il resterait à distribuer 2.980.000 roubles en reportant 100.000 roubles pour l'année prochaine. L'encaisse dans les banques s'élève à environ 3.900.000 roubles. On sait d'autre part que le Conseil a décidé dans sa dernière séance se proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende de 18 roubles contre 17 roubles pour 1912 et 16 roubles pour 1911.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 29 mai 1914.

MARCHÉ A TERME

La semaine boursière a pris fin sans que nous ayons à en relever des modifications appréciables dans les cotations des valeurs internationales de spéculation.

Toutefois nous avons à noter la meilleure allure de la Mexico-Tram qui de 338 a progressé à 365 ; des Rails Electriques qui ont passé de 709 à 713 et du Rio-Tinto qui s'est inscrit à 1775 après 1755.

Les autres valeurs de la coulisse ont oscillé autour des cours connus précédemment. Tel a été le cas pour les Princes Henri que nous retrouvons inchangés à 778. Les recettes du chemin de fer pour la deuxième décade de mai accusent une augmentation de 7.211 fr. sur celles de la période corespondante de 1913.

COMPTANT

Les valeurs traitées habituellement au comptant n'ont pas été mieux acchalandées que celles négociées de l'autre côté de la barre.

Après avoir décroché le cours rond de 77, notre 3 % national est devenu à 76.25 et cependant que les Bons du Trésor 4 % ne cessaient d'affirmer leur fermeté et cotaient sept sous au-dessus du pair de 100 fr. La rente congolaise 4 % 1906 a fait bonne contenance à 86.60, de même que les 4 % Secondaires à 453 3/4 ; les Belgo-Canadian Pulp n'ont rien perdu de leur résistance à 502 1/2 ; rappelons que ces titres sont remboursables à 525 francs ; les 3 % de la Compagnie du Chemin de fer du Congo s'achètent à 510 ; ils sont remboursables à 525 francs ; les 4 % Central Aragon s'échangent à 429 1/2, ce qui fait ressortir un rendement de 4.65 % supérieur à celui des obligations similaires des chemins de fer espagnols.

Nous croyons intéressant de rappeler que les obligations 4 1/2 % de la Compagnie Générale des Chemins de fer Secondaires, actuellement mises en vente à la Banque Philippson au prix de 475 francs sont remboursables au pair de 500 francs le 1er mai 1945 ; la Compagnie se réserve toutefois la faculté de les rembourser par anticipation, en tout ou en partie, à partir du 1er mai 1924, moyennant un préavis de trois mois.

Les modifications de cours ont été insignifiantes en actions de banques.

Il nous revient que les projets d'entente élaborés entre la Banque de l'Union Anversoise et la Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts viennent d'aboutir à un accord complet entre les deux banques.

Rappelons que c'est jusqu'au 2e juin prochain qu'a lieu la souscription aux actions nouvelles de la Banque de Bruxelles. On fait très justement remarquer qu'il est superflu de mettre en relief la situation excellente de ct organisme financier. Le monde des affaires la connait suffisamment Aussi, le succès de l'émission qui a lieu, actuellement, est-il largement assuré, attendu que la Banque de Bruxelles a trouvé tant à l'étranger qu'en Belgique, des personnalités qui ont pris ferme les actions qui éventuellement ne seraient pas souscrites.

Il ne faut pas oublier que les conditions de cette émission sont favorables. C'est ainsi que la libération des titres ne doit être faite que de juin au 10 décembre, par quatre versements ; d'autre part les actions nouvelles participeront « prorata temporis » au dividende de l'exercice courant et dès 1915, elles participeront aux bénéfices au même titre que des actions anciennes auxquelles elles seront en tout semblables.

Rien de particulièrement saillant n'est à relever à la rubrique des actions de chemins de fer.

Quant aux tramways, ils ont en général fait montre d'une résistance du meilleur aloi.

Les 22 premières semaines de l'exercice ont donné à la Société des Tramways de Bruxelles une recette en plus-value de [illegible] francs sur celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

La Financière des Transports met actuellement en souscription publique 10.000 actions nouvelles de 500 francs nominales au prix de 1135 francs.

L'assemblée des Tramways de Madrid et d'Espagne tenue cette semaine a approuvé la répartition d'un dividende de fr. [illegible] par action privilégiée qui cote 247 1/2 soit un devenu de 5 %.

Les dispositions en valeurs charbonnières n'ont pas été aussi satisfaisantes que celles que nous nous plaisions à enregistrer l'autre semaine.

Bien que le bénéfice réalisé par les Hauts de l'Espérance à Louvroil soit sensiblement supérieur au précédent, il paraît que le dividende à attribuer à l'action sera ramené à 65 francs bruts.

L'assemblée de la Société de Taganrog tenue le 21 courant a approuvé les comptes de 1913 et fixé à 8 % comme l'an dernier le dividende des actions anciennes et à 5 % pour les actions nouvelles.

Le Conseil d'Ougrée-Marihaye vient de décider qu'il sera proposé à la prochaine assemblée la réaprtition d'un dividende de 60 francs, sous déduction de 4 % l'impôt à charge de l'actionnaire, auquel il reviendrait donc net fr. 57.60 par action.

Les valeurs houillères n'ont pas eu une allure uniformément satisfaisante.

L'action Tamines qui cote 865 touchera une rémunération de 40 francs et ce, bien que le bénéfice se soit élevé à fr. [illegible] contre fr. 853.717,23 pour l'exercice précédent.

Nous apprenons que le chiffre de l'extraction s'élève aux Charbonnages de Ressaix à 65.000 tonnes pour la 46e semaine de l'exercice courant, ce qui porte le total extrait depuis le 1er juillet 1913 à 2.161.994 tonnes contre 1.468.896 pour la même période de l'exercice précédent.

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOT-BALL

L'OLYMPIQUE LILLOIS TRIOMPHE DE MULHOUSE

Hier, devant 2.500 spectateurs, l'Olympique Lillois, champion de France, s'est rencontré avec l'Equipe de Mulhouse et a triomphé par 3 buts à 0.

Nos concitoyens furent portés en triomphe. Une couronne de lauriers fut remise à Ducret et le soir un banquet fut offert aux joueurs par les Sociétés sportives Helvétiennes.

Ajoutons que la partie de Mulhouse n'avait jamais été battue par une Société Française.

CYCLISME

A ARRAS

La réunion cycliste, organisée hier par le Racing-Club d'Arras, au Vélodrome d'Arras, obtint un gros succès et se termina sans accident à la satisfaction des spectateurs.

Voici les résultats :

Grand prix d'ouverture (amateurs). — 1re manche : 1er Doutremepuich. — 2e Pedron. — 3e Andreis. — 4e Jauzin.

2e manche : 1er Jauzin. — 2e Doutremepuich. — 3e Pedron. — 4e Andreis.

3e manche : 1er Pedron. — 2e Doutremepuich. — 3e Jauzin. — 4e Andreis.

Résultat final : Doutremepuich, Pedron, Jauzin et Andreis.

Grand prix du Pas-de-Calais (professionnels). — 1re manche : 1er Meurger. — 2e Arend. — 3e Rettich.

2e manche : 1er Meurger. — 2e Arend. — 3e Rettich.

3e manche : 1er Meurger. — 2e Arend. — 3e Rettich.

Résultat final : 1er Meurger. — 2e Arend. — 3e Rettich.

Course poursuite. — Nefatti bat Rousseau.

Course locale. — 1er Yvon Vanacker. — 2e Coulon. — 3e Glorian. — 4e Julien Vanacker. — 5e Théron.

Course pédestre. — 1er Monier jeune. — 2e Bully. — 3e Monier Adolphe. — 4e Baroux. — 5e Vasseur. — 6e Perrin. — 7e Becquart.

Handicap sur 1609 mètres. — 1er Meurger. — 2e Beyl. — 3e Rettich. — 4e Jauzin.

Match hors programme. — Doutremepuich bat Pedron d'une demi longueur.

Prix de la Pentecôte (9 kilomètres). — 1er Beyl. — 2e Rettich. — 3e Jauzin.

A L'INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD

Concours pour une bourse d'études

Le directeur de l'Institut industriel du Nord de la France informe les jeunes gens du département du Nord qui désireraient entrer à l'Institut industriel, et qui auraient besoin d'une bourse pour en suivre les cours, que des subventions sur les fonds départementaux seront accordées à la suite d'un concours qui aura lieu le jeudi 23 juillet 1914, à huit heures et demie du matin 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille, et qui servira d'ailleurs d'examen d'admission pour les candidats non admis de droit.

Les candidats feront connaître d'avance celle des divisions (année préparatoire ou 1re année de génie civil) dans laquelle ils désirent entrer.

Le programme du concours est celui d'admission, et il est envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande au directeur de l'Institut Industriel.

SI LES DAMES
VOULAIENT COMPARER
L'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES
avec tous les apéritifs connus jusqu'ici
elles n'en prendraient jamais d'autre,
car ce véritable apéritif
est soigneusement préparé
avec un vieux vin pur exquis
et le meilleur quinquina
DEMANDER UN « TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille
avec le mot « QUINQUINA »

Le Gérant : Emile GEST
LILLE, 186 bis, rue de Paris

FEUILLETON DU 1er JUIN. — N. 68

La Dot Fatale

par Georges MALDAGUE

Ce n'est pas qu'elle ait eu l'envie d'observer, non seulement pour cela, de nature trop primitive, mais se concentrant trop dans ses impressions, pour en concevoir mêmement l'idée.

Le fait la frappa, de sa brutalité sournoise, odieuse, parce qu'il se passa devant elle, parce qu'il lui était impossible de ne pas la voir.

Elle se retrouvait, aux heures de la promenade, dans la cour, comme au réfectoire, comme au dortoir, avec sa division : les condamnées pour assassinat.

Des visages de pierre sous le serre-tête blancou des faces bestiales, à la mâchoire proéminente.

Des yeux éteints, ou de fauves regards entre les paupières abattues.

Mais aussi des physionomies normales, sans stigmates de dégénérescence ou d'atavisme, figures tranquilles comme si rien du passé ne revivait, ou figures ironiques, disant à l'étranger à qui une faveur particulière permet de visiter la prison :

— Vous me pensez malheureuse ! Vous êtes bien bête !

Vis-à-vis de celles-ci, contrastant avec leurs compagnes, une prisonnière formait une opposition aussi étonnante.

d'ange, de grands yeux bleus, travresés, au Très jeune, un physique d'une douceur lieu de la lueur inquiétante, comme d'une extase, elle avait une beauté suave qui faisait rêver

Les formes, dans leur gracilité presque enfantine, semblaient proportionnées sous la bure marine du costume.

Seulement, quand on la considérait attentivement, la légère inclinaison de la tête sur l'épaule gauche, paraissant d'abord une attitude naturelle, pouvait sembler la conséquence d'une difformité consécutive à quelque accident plutôt qu'à un défaut de naissance.

L'épaule était-elle un peu plus haute que l'autre ?

Etait-ce dans les muscles du cou que siégeait ce défaut ?

La pose, plutôt gracieuse, à première vue, ajoutait au charme mystique de cette tête, dont la cornette emprisonnait avec peine l'épaisseur soyeuse d'une chevelure ressemblant à de l'or pâle.

Et seulement lorsque se produisait la scène ou plutôt le geste qui la fit bondir, Amanda se souvint d'une visite reçue avant son départ de Saint-Lazare.

Un grand garçon brun accompagnait ses enfants qui venaient lui faire leurs adieux, le compagnon de Pierre Estarat.

Il lui disait :

« — Vous verrez à Clermont une jeune fille qui s'appelle Pulchérie ; elle a été condamnée pour assassinat sur la châtelaine du Val-Rose, et elle s'est laissée condamner pour en sauver un autre.. C'est une martyre.. C'est une sainte... Rappelez-lui qu'Albéric Soucaud ne pense que par elle, ne respire que pour elle.. qu'il l'attend.. »

Au milieu de l'intense émotion du départ, sa famille en pleurs autour d'elle, elle répondait un oui machinal, faisait une vague promesse, dont elle ne se rappelait plus une minute après, qui ne lui revenait même pas à l'esprit, depuis qu'elle avait son numéro matricule dans la maison pénitentiaire.

Ce souvenir éclata, brusque, devant l'acte qu'elle surprit et qu'elle faillit être la seule à payer.

En descendant en rangs serrés au préau, une après-midi de pluie, où l'on ne pouvait faire la promenade dans la cour, elle se sentit soudain, à un tournant d'escalier, écartée d'une poussée assez vive pour qu'elle se retint à la rampe.

Elle n'eût pas ouvert la bouche, insensible à tout choc physique, à cette surprise plus d'une fois subie, quoique avec moins de violence qu'aujourd'hui.

Mais ses yeux, attirés par là, virent ce qu'ils n'avaient vu ni la veille ni l'avant-veille où, à ce même endroit, se produisait le même remous.

La chose se passa avec une rapidité telle qu'aucune des deux surveillantes, l'une en avant du troupeau féminin, c'est-à-dire déjà en bas de l'escalier, l'autre derrière, pas encore sur ce palier, ne devait s'en rendre compte.

Mais elles entendirent l'exclamation que jeta Amanda.

— Les gueuses ! qu'est-ce qu'elles font ? elles vont l'étouffer.

— Qui a parlé ? demanda d'en haut la religieuse.

La voix, froide et sévère, tombait menaçante sur tous les serre-tête blancs qui se penchèrent.

Les yeux hors de la tête, la bouche tremblante, la veuve du fort de la halle, s'arc-boutant contre la rampe de façon à arrêter la descente, tendait le bras vers le coin où une de ses compagnes inconnues, frêle, petite, toute blême comme une agonisante, pressée contre la muraille par deux ou trois autres, paraissait sur le point de perdre connaissance.

— Qui a parlé ? répéta la voix, devenue impérieuse, de la gardienne.

— C'est la Boscotte, fit une femme dans un rire énervé, un rire d'hystérique.

— J'interroge celle qui a parlé, dit la religieuse penchée sur la rampe ; qui vient de répondre : c'est la Boscotte ? Qui s'appelle la Boscotte, ici ?...

— Ce n'est pas moi qui a répondu !

— Ni moi !

— Ni moi !

— Ni moi !

Ces dénégations avaient une intensité ressemblant à une clameur de joie.

Ce cri les gagnait l'une après l'autre, ce cri qui ouvrait leurs lèvres soudées, qui les arrachait pendant un fugitif instant au supplice le plus cruel de la répression : se taire toujours.

— Ni moi !

— Ni moi !

— Ni moi !

Il vibrait, répété par celles qui l'avaient déjà dit.

Puis il s'arrêta.

Et ce fut encore le silence, toutes les têtes courbées qui s'étaient relevées dans une involontaire bravade.

La voix blanche de la religieuse articula :

— L'enquête va se faire au préau.

Le mouvement de descente, monotone, automatique, interrompu l'espace de quelques secondes, reprit.

Les faces habituellement mornes redevenaient immobiles.

Les mauvaises lueurs reparaissaient dans certains yeux.

Des bouches souriaient ironiques, dédaigneuses, cruelles avec leurs commissures crispées ; d'autres rictus décelaient la peur.

Poussée maintenant en avant, étonnée aussi des paroles qui lui échappaient, les premières prononcées sans qu'on l'y invitât, depuis son entrée à Clermont, Mme Jolivet suivait le troupeau.

En avant d'elle, comme celles qui l'accusaient, l'étouffaient à demi de leur pression, se perdait la frêle prisonnière, revenue au sentiment, la seule peut-être qui eût gardé le mutisme réglementaire.

Au lieu de continuer, toujours en rang régulier, leur promenade monotone, un seul tour fait dans le préau, elles s'arrêtèrent, se rangeant au long du mur.

Et la même question fut répétée par la surveillante :

— Qui appelle-t-on la Boscotte ?

Pas de réponse.

— Si celle à qui ses compagnes, en dépit du règlement qui leur interdit n'importe quelle communication, verbale ou autre, ont donné ce sobriquet, ne se nomme pas, je punis toute la division.

Des têtes se tournèrent, des yeux pleins de fiel se fixèrent dans la même direction.

— C'est moi qu'on appelle la Boscotte, répondit une voix douce, tandis que le visage respé pâle de la détenue à figure d'ange, classée parmi les femmes qui avaient tué, se teintait de rose.

— Vous, Pulchérie ?

— J'ai une épaule un peu plus haute que l'autre, ma sœur.

— Nommez-moi celle qi enfreignent à votre égard le règlement.

— Je ne sais pas, ma sœur.

— C'est un mensonge... prenez garde !

— Je l'entends quelquefois quand je passe, ce sobriquet ; je ne saurais dire qui le prononce.

La religieuse, une personne âgée, entourée d'autres surveillantes, regarda fixement celle qu'elle venait d'appeler par son prénom, contrairement à l'habitude prise de nommer chacune par son nom de famille.

Elle vit bien qu'elle ne tirerait rien d'elle.

Physionomiste par profession, lisant plus facilement que personne, après quarante années passées dans ce milieu spécial, profondement triste, au fond de ces âmes perdues pour toujours, ou accessibles à un amendement relatif, sœur Hippolyte avait acquis sur ces créatures de limon un ascendant d'autant plus grand qu'elles avaient été plus coupables.

Car il est une chose qu'une longue observation a confirmée : si bas qu'elle soit tombée, prostituée ou criminelle, sceptique ou croyante, la prisonnière subit tout entière la loi de contraste qui existe entre elle et la femme qu'une vocation sublime a amenée derrière les murs où elles passent leur vie côte à côte.

Dans les prisons comme Saint-Lazare, par exemple, la règle n'atteignant pas à la rigueur de celles des maisons centrales, les conversations grossières s'arrêtent d'elles-mêmes à l'entrée de la surveillante.

Les pires endurcies, quitte à retomber aussitôt qu'elle a passé dans leurs errements, l'écoutent avec componction, lui parlent avec respect.

La cornette blanche apporte, là où elle se montre, un calme, une douceur qui arrache — fût-ce pour un instant — à l'enfer de ses passions la malheureuse que le vice a prise.

Si ce sentiment se modifie, là où la répression dure toujours, l'autorité qu'accroît une terreur salutaire est la même.

Sœur Hippolyte, depuis quatorze mois qu'elle la comptait dans sa division, connaissait, autant qu'elle croyait pouvoir la connaître, celle qu'elle n'appelait point par son nom de famille, parce qu'elle n'en avait point : Pulchérie.

Elle savait le motif de sa condamnation, son crime ; si elle n'eût fait des aveux jamais, la religieuse n'y eût point cru.

(A suivre.)